



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« COURS LE MATIN, SPORT L'APRÈS-MIDI »
COLLEGE Romain ROLLAND
ACADÉMIE DE POITIERS**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit être remplie sur **une seule page** en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO1_101
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre du dispositif : Cours le matin, sport l'après-midi
Objectifs initiaux : <i>Mise en place d'activités sportives et culturelles l'après midi pour les classes de cinquième.</i>
Public(s) bénéficiaire : <i>Le public prioritaire concerne les élèves de 5^{ème} sur deux années scolaires.</i>
Descriptif du projet : <i>Mise en place d'actions en fin d'après midi, sur le niveau 5^{ème} : Foot garçons ; Foot filles ; Atelier Mosaïque ; Atelier djembé ; Atelier cinéma d'animation ; Atelier jeux mathématiques ; Atelier astronomie ; Atelier théâtre</i>
Territoire(s) d'expérimentation : <i>Secteur du collège de Charroux (sud Vienne)</i>
Valeur ajoutée du projet : <i>Cette expérimentation permet la mise en place d'activités qui ne peuvent pas être prises en charge financièrement par l'éducation nationale</i>
Partenaires opérationnels : (1) Partenaire portant le projet avec l'établissement : Communauté de communes (2) Partenaires initialement visés dans la convention : XXX (3) Partenaires effectifs du projet : XXX
Partenaires financiers : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Communauté de communes, Syndicat du collège (2) Partenaires effectifs du projet : Syndicat du collège, Communauté de communes
Durée de l'expérimentation : (1) Date de démarrage : Septembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 22 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de l'établissement : Collège Romain ROLLAND Académie : POITIERS Ville : CHARROUX
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Cabinet GESTE



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Préciser les numéros de pages correspondantes pour chaque partie.

Introduction

I. Rappel des objectifs du projet

II. Public bénéficiaire du projet

A. Analyse quantitative

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé
2. Bénéficiaires directs
3. Bénéficiaires indirects

III. Déroulement du projet

A. Actions mises en œuvre

B. Partenariats

C. Pilotage

IV. Résultats du projet

A. Enseignements

B. Facteurs de réussite

C. Difficultés rencontrées

D. Poursuite du projet

E. Transférabilité du dispositif

Conclusion

Introduction (une page maximum)

- *Contexte à l'origine de l'expérimentation*
- *Problématiques traitées*
- *Valeur ajoutée par rapport au droit commun*

Petit collège de la Vienne situé en zone rurale (150 élèves), le collège Romain Rolland s'est inscrit dans cette expérimentation, afin de proposer aux élèves des activités ou des actions qu'ils n'ont pas l'occasion de pratiquer (Djembe, mosaïque, activités sportives, astronomie, cinéma d'animation,...).

Cette action a permis au collège de gagner quelques élèves hors secteur, car les activités proposées sont rares.

Cela a permis également d'impliquer une grande partie de la communauté éducative, les emplois du temps étant organisés autour de ces actions en 5èmes. (ce qui implique l'adhésion de l'ensemble de la communauté scolaire).

I. Rappel des objectifs du projet (une page maximum)

- *Objectifs généraux du projet*
- *Objectifs opérationnels du projet*

L'objectif est de proposer aux élèves des activités sportives et culturelles et artistiques sur les créneaux horaires de fin d'après midi, afin de favoriser leur ouverture culturelle (en lien avec l'axe du projet d'établissement).

II. Public bénéficiaire du projet (deux pages maximum)

A. Analyse quantitative

	Initialement prévu	Réalisé
Nombre de classes	2	2
Nombre de bénéficiaires	87	87

Renseigner et insérer également ici le tableau figurant en annexe 1.

Restitution du porteur de projet - APSCO1, APSCO2, APSCO3
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant établissement	APSCO1_101	Nom de l'établissement	Collège Romain ROLLAND	
	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	45	42	87	0
Adultes	10	10	20	0
Nombre total de bénéficiaires	55	52	107	0

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	0
6-10 ans	0
10-16 ans	87
16-18 ans	0
18-25 ans	0
Autres : (préciser)	0
Autres : (préciser)	0
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	0
Elèves en élémentaire	0
Collégiens	87
Lycéens en LEGT	0
Lycéens en lycée professionnel	0
Jeunes apprentis en CFA	0
Étudiants du supérieur	0
Demandeurs d'emploi	0
Actifs occupés	0
Autres : (préciser)	0
Autres : (préciser)	0
Niveau de formation	
Infra V	0
Niveau V	0
Niveau IV	0
Niveau III	0
Niveau II	0
Niveau I	0
Sexe	
Filles	42
Garçons	45
2. Adultes	
Qualité	
Parents	0
Enseignants	10
Conseillers d'orientation-psychologues	0
Conseillers principaux d'éducation	0
Conseillers d'insertion professionnelle	0
Animateurs	10
Éducateurs spécialisés	0
Autres : (préciser)	0
Autres : (préciser)	0

	Réalisation
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Non

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

Décrire précisément le public initialement visé par le projet.

Le public visé initialement : Tous les élèves scolarisés en classe de 5^{ème} (en 2011-12 et 2012-13), soit 42 élèves en 2012-13.

2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

Les bénéficiaires directs par les actions sont les élèves scolarisés en classe de 5^{ème} et 6^{ème}, à raison d'1H30 hebdomadaire, du lundi au jeudi. Il s'adresse à tous les élèves des classes concernées, et prévu dans l'emploi du temps des élèves.

3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)

Les familles hors secteur de recrutement du collège qui ont été attirées par le projet, ont scolarisé leur enfant au collège Romain Rolland, les élèves de cinquième scolarisés au collège, les enseignants qui sont intervenus et qui ont mené des actions auprès des élèves, ainsi que les associations sportives de football qui encadrent les élèves.

III. Déroulement du projet (deux pages maximum)

A. Actions mises en œuvre

- *Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires*
- *Principales actions menées (par phase)*
- *Durée des actions (en semaine ou en mois)*
- *Territoire(s) d'expérimentation des actions*
- *Ressources humaines et moyens logistiques mobilisés*
- *Outils de communication développés*

Plusieurs actions ont été mises en place :

1. Football masculin et football féminin : Au total, ce sont 17 filles en 2012-13 (et 12 en 2011-12) ainsi que 20 garçons en 2012-13 (et 14 en 2011-12) qui ont pratiqué cette activité tout au long de l'année scolaire, et ce, à raison d'1H30 hebdomadaire. A travers cette activité, les jeunes ont découvert l'activité sur le plan sportif, mais ils ont aussi pris des initiatives dans l'arbitrage et dans l'organisation de rencontres sportives. L'encadrement est assuré par un animateur sportif mis à disposition par la communauté de communes et un entraîneur du club féminin de football du terroir.

2. Mise en place d'un atelier musical autour du Djembé, et ce, dans le cadre d'un travail avec le comité de jumelage du pays Charlois et une ville du Burkina Faso. Les séances ont eu lieu pendant toute l'année scolaire à raison d'1H30 hebdomadaire, avec changement de groupe par semestre.

3. Mise en œuvre d'un groupe d'expression théâtrale ou un travail de fond sur la gestuelle et l'expression, et mise en avant de la réalisation finale : Réalisation finale d'une pièce de théâtre jouée à la fête de fin d'année du collège. Les séances ont eu lieu pendant toute l'année scolaire à raison d'1H30 hebdomadaire.

4. Atelier cinéma d'animation avec pour objectif de réaliser un film d'animation présenté lors de la fête de fin d'année du collège. Les séances ont eu lieu pendant toute l'année scolaire à raison d'1H30 hebdomadaire, avec changement de groupe par semestre.

5. Ateliers scientifiques proposés aux élèves de 5^{ème} : Astronomie, biodiversité (réhabilitation et observation d'une mare) et jeux mathématiques. Ces ateliers sont proposés sur toute l'année scolaire à raison d'1H30 hebdomadaire.

Partenaires : Espace Mendès France, association Prom'haies, CPIE du Val de Gartempe, communauté de communes du pays Charlois.

6. Un atelier de « mosaïque » a été mis en place en 2012-13, sur toute l'année scolaire à raison d'1H30 hebdomadaire. Les élèves ont réalisé 2 fresques collées sur un mur du collège.

B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
Communauté de commune du pays	Institutionnelle	Financier	existant	Mise à disposition de moyens humains
Association sportive	Associative	Opérationnel	existant	Mise à disposition d'un éducateur sportif
Espace Mendès France (Ville de Poitiers, CG et CR)	Collectivité	Opérationnel et financier	nouveau	Mise en place d'actions à tarif préférentiel

C. Pilotage

- Constitution de l'équipe projet (nombre d'ETP, ressource(s) externe(s) et interne(s))
- Composition du comité de pilotage (nom et nature des structures partenaires)
- Fréquence du comité de pilotage (ne pas mentionner les dates)
- Outils de pilotage développés (instances, tableaux de bord ...)
- Modalités de coordination entre les différents territoires, le cas échéant

Ce projet a été discuté et validé en conseil pédagogique et en conseil d'administration (27 juin 2011). Il a été mis en place avec l'aide de la communauté éducative et du CESC du collège.

IV. Résultats du projet (trois pages maximum)

A. Enseignements

Préciser les principaux enseignements dans la mise en œuvre du projet (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).

Le public visé est prioritairement les élèves des classes de 5^{ème}. Il leur a été proposé des actions différentes dans le domaine sportif, artistique et culturel.

B. Facteurs de réussite

Préciser les principaux facteurs de réussite dans la mise en œuvre du projet (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).

L'adhésion de la communauté scolaire à ce dispositif est essentielle, ainsi que la diversité des activités proposées. L'ensemble des élèves a été très réceptif et très impliqué dans ce qui a pu leur être proposé cette année.

C. Difficultés rencontrées

Préciser les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre concrète du projet (public bénéficiaire, réalisation des actions (mobilisation des équipes, des équipements, activités dans et hors les murs, articulation des emplois du temps, etc), partenariats, pilotage ...).

La principale difficulté rencontrée est de trouver des intervenants pour un coût acceptable. Les frais de déplacements sont vite importants lorsque l'on est situé en milieu rural, ainsi que les déplacements des élèves lors d'animations.

La deuxième difficulté est le montage des emplois du temps. Il est difficile de concilier la mise en place des actions dans l'emploi du temps des élèves, avec le montage des emplois du temps enseignants qui pour la grande partie d'entre eux est sur deux établissements.

D. Poursuite du projet

Préciser si vous poursuivez la mise en œuvre du projet avec les mêmes modalités (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).

Le projet se poursuivra en partie sur l'année scolaire 2013-14 : Des ateliers sont financés dans le cadre de l'accompagnement éducatif (cinéma d'animation, jeux mathématiques, biodiversité,...).

D'autres perdureront avec un partenariat communauté de communes/associations sportives : Football. D'autres grâce au bénévolat des intervenants : Astronomie.

L'atelier Djembé sera financé cette année par le syndicat du collègue.

E. Transférabilité du dispositif

Préciser les conditions qui vous semblent nécessaires pour transposer ce dispositif.

Le dispositif est transférable pour certaines actions : Il est nécessaire de trouver des partenaires pour la prise en charge financière ou la mise à disposition, comme c'est le cas au collège Romain Rolland, d'animateurs sportifs ou de bénévoles. Certaines actions vont perdurer : Activités sportives, pratique du Djembé et les jeux mathématiques (financé en HSE sur des moyens dédiés à l'accompagnement éducatif).

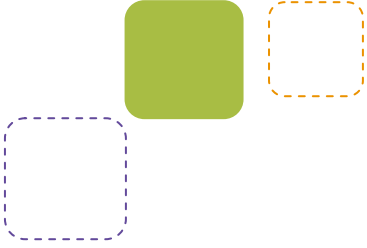
Conclusion (une page maximum)

Ces activités ont permis des partenariats avec différentes structures : Sportives, culturelles, qui perdureront et profiteront aux élèves qui seront scolarisés au collège Romain Rolland de Charroux. La mise en œuvre n'est pas toujours facile : De nombreux enseignants sont en service partagé sur plusieurs établissements et cela rajoute des contraintes pour le montage des emplois du temps.

Le bilan de ces actions est très positif et rencontre un écho favorable auprès de la communauté éducative qui demande à ce que certaines actions mises en place continuent de voir le jour. Cela permet de mettre en place des dispositifs d'accompagnement des élèves qui n'ont pas lieu dans les autres collèges du secteur. Elles seront mises en place à la rentrée prochaine dans le cadre de l'accompagnement éducatif et prévu dans l'emploi du temps des élèves, toujours sur les créneaux d'1H30 hebdomadaire, du lundi au jeudi.

Annexes obligatoires à joindre :

- **ANNEXE 1 : PUBLIC**
 - **ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE**
-



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative



Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>

